



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2006

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2006
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 23 MAI 2006
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2006
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE MAI 2006
- 3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 30 MAI 2006
- 3.4 ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2005
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 4.1 TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE COWANVILLE

4.2 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2006

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 ET VISANT LA MODIFICATION DES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C04-400 ET R04-467 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT

5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-23-206 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 ET VISANT LA MODIFICATION DES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C04-400 ET R04-467 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT*, LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE

5.3 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-23-206 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 ET VISANT LA MODIFICATION DES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C04-400 ET R04-467 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT*, LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE

5.4 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 873-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR LES ZONES R01-126 ET C04-400 À LA PROCÉDURE D'USAGES CONDITIONNELS

5.5 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 879-06-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 873-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR LES ZONES R01-126 ET C04-400 À LA PROCÉDURE D'USAGES CONDITIONNELS*, LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE

5.6 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 879-06-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS*

*NUMÉRO 873-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR
LES ZONES R01-126 ET C04-400 À LA PROCÉDURE
D'USAGES CONDITIONNELS*

- 5.7 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 912-2006 RELATIF 'L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION POUR L'INSPECTION VISUELLE DES FOSSES SEPTIQUES ISOLÉES AINSI QUE LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES BOUES EN PROVENANCE DE CES FOSSES SEPTIQUES

6. RÈGLEMENTS

- 6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-21-2003 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE R04-465, DE CRÉER LA ZONE R04-485 À MÊME LA ZONE R04-465, ET D'AJOUTER LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE R04-485 (PROJET DE LA RIVE GAUCHE)*

- 6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-22-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE H04-436 (PROJET RÉSIDENTIEL LE CARRÉ DES PINS)*

- 6.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 924-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE TROIS CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX DOLLARS (388 890,00 \$) POUR L'ACHAT D'UN CAMION DE POMPIER, 46 000 LBS, DE SIX (6) ROUES AVEC CABINE STANDARD POUR DEUX PASSAGERS ET D'UN CAMION DE POMPIER, P.T.C. 46 000 LBS, DE SIX (6) ROUES AVEC CABINE D'EQUIPES QUATRE (4) PORTES, LE TOUT INCLUANT ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES*

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 TRÉSORERIE

- 7.1.1 AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES AU 31 MAI 2006

- 7.1.2 APPROBATION DE L'UTILISATION DES SURPLUS BUDGÉTAIRES

7.1.3 MANDAT DONNÉ AU MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 554 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES

7.2 TRAVAUX PUBLICS

7.2.1 ENTENTE RELATIVE AUX TRAVAUX RUE DE JOLIETTE (DOSSIER DE MADAME SYLVIE DUBOIS ET DE MONSIEUR MICHEL PAPINEAU)

7.2.2 ADJUDICATION DU CONTRAT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS RELATIVEMENT À LA RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, DE DRAINAGE ET DE CHAUSSÉE DES RUES DE ROUVILLE ET DE BELLECHASSE

7.2.3 ADJUDICATION DU CONTRAT DE TRAVAUX RELATIVEMENT À LA RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, DE DRAINAGE ET DE CHAUSSÉE DES RUES DE ROUVILLE ET DE BELLECHASSE

7.2.4 DEMANDE D'INSCRIPTION DU PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE SHEFFORD (ROUTE 241) DANS SA PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2007

7.3 URBANISME

7.3.1 ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE SUR LE LOT 3 684 953 ET SUR UNE PARTIE DU LOT 3 684 951 DU CADASTRE DU QUÉBEC RELATIVEMENT À LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE (RUE SHEFFORD)

7.3.2 ACQUISITION PAR LA VILLE DE BROMONT DU LOT 3 687 953 DU CADASTRE DU QUÉBEC APPARTENANT À IMMOBILIER SKI BROMONT.COM, À TITRE DE FIN DE PARC

7.3.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE AVEC UN GARAGE ATTACHÉ QUI EMPIÈTE DE 1,8 MÈTRES DANS LA MARGE LATÉRALE QUI EST DE 3 MÈTRES, LOT 2 591 477 (RUE DES PATRIOTES)

7.3.4 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN D'AUTORISER LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE DÉTACHÉ DU BÂTIMENT PRINCIPAL AVEC UN EMPIÈTEMENT, DANS LA COUR AVANT, TOUR EN RESPECTANT LA MARGE AVANT MINIMALE DE 7,6 MÈTRES, LOT 2 929 975 (21, RUE DU MONT AKI)

- 7.3.5 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN D'AUTORISER LA SUBDIVISION DES LOTS 3 593 015 ET 3 593 019 DU CADASTRE DU QUÉBEC, EN LOTS DONT LA PROFONDEUR EST INFÉRIEURE À 45 MÈTRES (RUE DE L'AUBERGISTE)
- 7.3.6 DEMANDE D'AUTORISATION DE LOTISSEMENT, D'ALIÉNATION ET D'UTILISATION À UNE AUTRE FIN QUE L'AGRICULTURE D'UNE PARTIE DU LOT 2 929 163 DU CADASTRE DU QUÉBEC AINSI QUE L'INCLUSION AU TERRITOIRE AGRICOLE PROTÉGÉ DU LOT 2 929 168 DU CADASTRE DU QUÉBEC (RUE DE BEDFORD)
- 7.3.7 ACQUISITION DU LOT 3 684 955 DU CADASTRE DU QUÉBEC D'IMMOBILIER SKI BROMONT.COM À TITRE DE FIN DE PARC

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 7.5.1 APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES
- 7.5.2 RÉSUMÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE DANS LE CADRE DU COLLOQUE 18^E COLLOQUE SUR ACTION MUNICIPALE ET LES FAMILLES
- 7.5.3 POLITIQUE SUR LE VÉLO – MINISTÈRE DES TRANSPORTS – DEMANDE POUR L'ANNÉE 2006 – PROJET ROUTE VERTE

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.6.1 ACHAT D'UN VÉHICULE DE POLICE

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

8. DIVERS

- 8.1 DEMANDE D'ACHAT DU LOT 2 591 583 DU CADASTRE DU QUÉBEC (BOULEVARD PIERRE-LAPORTE ET CHEMIN DARCY)

- 8.2 SUBVENTION ACCORDÉE À L'ORGANISME « LES AMIS DES SENTIERS DE BROMONT »
- 8.3 NOM DONNÉ À UNE NOUVELLE RUE DANS LE SECTEUR DU MONT-GALE
- 8.4 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2006-5-256 CONCERNANT LA PARTICIPATION DE LA VILLE DE BROMONT AUX ACTIVITÉS DU CHAPITEAU BROMONT
- 8.5 POSITIONNEMENT DE LA VILLE DE BROMONT RELATIVEMENT À SON APPARTENANCE AU TERRITOIRE SOCIO-SANITAIRE

9. AFFAIRES DU PERSONNEL

- 9.1 CONVENTION COLLECTIVE DES POLICIERS
- 9.2 LETTRE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX (CSN) CONCERNANT L'HORAIRE D'ÉTÉ DES EMPLOYÉS DE L'ARÉNA
- 9.3 LETTRE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX (CSN) CONCERNANT LA RÉÉVALUATION DE CERTAINS POSTES
- 9.4 SUSPENSION DE MONSIEUR STÉPHANE MORRIS

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 10.1 DÉPÔT DU GUIDE PRATIQUE *SITE WEB MUNICIPAL* À L'INTENTION DES ÉLUS ET DES GESTIONNAIRES DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
- 10.2 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR FRANK JOHNSTON-MAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FONDATION BMP RELATIVEMENT À LA TENUE DU CONCERT AU PROFIT DE LA FONDATION
- 10.3 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR JULIEN PELLERIN , DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME RELATIVEMENT À LA TENUE D'UNE JOURNÉE DE FORMATION AU CHÂTEAU BROMONT
- 10.4 DÉPÔT DE LA LETTRE DU CONSEIL DE FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-VINCENT-FERRIER DE BROMONT RELATIVEMENT À L'AVENIR DE L'ÉGLISE

- 10.5 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR JACQUES FOURNIER ET DE MADAME MARIE-FRANCE TRUDEL CONCERNANT LA LOCATION DE CONDOS
- 10.6 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME JULIE BOULET, LA MINISTRE DÉLÉGÉE AUX TRANSPORTS, CONCERNANT LA SUBVENTION ACCORDÉE POUR LA CONSTRUCTION DE LA ROUTE VERTE
- 10.7 DÉPÔT DE LA THÈSE DE DOCTORAT DE MONSIEUR BERNARD SÉVIGNY INTITULÉ *LA COLLECTIVITÉ APPRENANTE : UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL*
- 10.8 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR MARC E. DECELLES RELATIVEMENT AUX PLUIES DU MOIS DE MAI ET LES PLAINES INONDABLES
- 10.9 DÉPÔT DE LA DEMANDE DE MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS DE ZONAGE, SECTEUR DES RUES DE NICOLET ET DE CHARLEVOIX.

11. **VARIA**

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.